



Communiqué de presse

Lundi 5 mai 2025

Déclaration de revenus : le barreau de Paris mobilise ses avocats fiscalistes pour accompagner gratuitement les Parisiennes et les Parisiens

Dans le cadre de la campagne annuelle de déclaration de revenus, la Ville de Paris et le barreau de Paris renouvellent leur engagement commun en organisant, le jeudi 15 mai 2025, une nouvelle édition de la Journée des fiscalistes.

À cette occasion, des avocats fiscalistes du barreau de Paris proposeront des consultations gratuites, confidentielles et anonymes, ouvertes à tous les Parisiens, dans l'ensemble des mairies d'arrondissement. Ce dispositif, inscrit dans une démarche d'accès au droit, permet de répondre de façon concrète et individualisée aux nombreuses interrogations suscitées par la déclaration des revenus.

Une réponse personnalisée à des situations fiscales variées

Chaque année, de nombreux usagers expriment un besoin d'accompagnement face à la complexité des règles fiscales. Les consultations proposées permettront notamment d'éclairer :

- les **familles** confrontées à une séparation, à une garde alternée ou à la déclaration de pensions alimentaires
- les **personnes âgées** ayant perçu une rente, réalisé une donation ou souhaitant transmettre un bien immobilier
- les **étudiants** ou jeunes actifs en alternance ou en contrat précaire

- les **travailleurs** indépendants ou professions libérales, pour qui la déclaration de revenus comporte des spécificités
- les **salariés** ayant perçu des revenus à l'étranger ou bénéficié du télétravail transfrontalier

« Ces consultations juridiques spécialisées sont l'une des composantes du partenariat riche et ancien noué par La Ville de Paris et l'Ordre des avocats. Grâce à ces consultations juridiques spécialisées, les parisiennes et parisiens disposeront d'informations et d'un éclairage sur leurs droits. », souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

« Je suis fier de la mobilisation des avocats fiscalistes du barreau de Paris qui témoigne de la capacité de notre profession à agir concrètement au service des citoyens, en apportant des réponses claires, personnalisées et sécurisantes à des problématiques fiscales parfois complexes. En renouvelant cette action avec la Ville de Paris, le barreau réaffirme son engagement constant en faveur d'un accès effectif au droit pour toutes et tous. », déclare Pierre Hoffman, Bâtonnier de Paris et avocat.

Informations pratiques

Date : Jeudi 15 mai 2025

Horaires : de 9h à 18h

Lieu : Dans toutes les mairies d'arrondissement de Paris

Accès : Libre, sans rendez-vous

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Ordre des avocats de Paris : Anna Guihard – 06 82 94 04 05 –
aguihard@avocatparis.org